

## **(Re)Prendre la parole – échanger et se former pour comprendre – participer pour agir**

Université du citoyen – La Seyne-sur-Mer

Comment créer les conditions de collaborations constructives entre habitants, professionnels et décideurs pour co-produire les politiques publiques ? La réponse à cette question est au cœur de l'action de l'Université du Citoyen depuis sa création, il y a plus de 20 ans. Partant du principe que l'on ne peut se passer des savoirs des habitants, l'association a forgé des méthodes et créé des outils (aujourd'hui labellisés) qui contribuent à « développer la compétence des habitants et à la valoriser auprès des pouvoirs publics et des élus ». L'association a mis son expérience et savoir faire au service de la préfiguration des conseils citoyens des quartiers Berthe et Centre-ville de la Seyne sur Mer, ville où elle est enracinée et reconnue, ce qui lui a permis d'élaborer et porter ce projet en lien étroit avec 2 associations du territoire : Femmes dans la cité et Nouvel horizon.

### **Deux démarches parallèles... et cohérentes**

La collaboration entre l'Université du Citoyen et les équipes de la politique de la ville de la Seyne sur Mer est ancienne, construite durant une quinzaine d'années autour de projets menés en commun. L'association, qui apporte dans sa besace une ingénierie de la participation robuste, solidement outillée et adossée à des convictions éthiques s'ancre progressivement dans la ville et devient un acteur du territoire. C'est sur ce terreau favorable que va se bâtir la préfiguration des conseils citoyens de la Seyne sur Mer.

Deux démarches vont se mettre en place parallèlement : l'une est conduite par la ville et animée par le chef de projet, qui lance dès janvier 2015 la réflexion sur la construction des conseils citoyens et leur articulation avec les autres instances de participation (notamment les conseils de quartier) ; l'autre, animée par l'Université du Citoyen, articule la mobilisation des habitants et l'outillage des salariés des associations. Deux démarches cohérentes, qui évoluent côte à côte et se fertilisent réciproquement. Durant environ six mois, à travers une diversité de moyens (animations d'assemblées à travers l'utilisation d'un jeu, formations, ateliers...) l'association travaille à donner envie aux habitants d'intervenir, les aide à construire une parole publique, mais qualifie aussi les salariés des associations aux démarches participatives.

### **« La démocratie, comment ça marche ? »**

Les habitants sont intéressés par les enjeux politiques et sociétaux. Tel est le pari de l'Université du Citoyen. Comment leur ouvrir des horizons, les rendre acteurs de la vie de leur quartier sans pour autant les y enfermer ? Pour répondre à ces questions (et faire reculer le taux d'abstention dans les quartiers populaires), l'Université du Citoyen a inventé en 2012 le jeu « La démocratie, comment ça marche » qui permet de travailler avec des petits ou des grands groupes, de manière ludique, sur la citoyenneté.

C'est donc avec un temps ludique sur une journée, où se côtoient les habitants mais aussi les salariés des associations - dont certains sont jeunes et habitent le quartier - que démarre le

travail. Les effets sont importants, une « révélation » pour de nombreux participants : « un gosse de 17 ans qui entre dans la salle avec le refus du drapeau français, en sort tout retourné et prêt à signer la charte tricolore... ». Selon l'association « le jeu aide à révéler et à réveiller les capacités et les moteurs internes de chacun, qui le poussent à agir : chez un tel c'est la colère, chez un autre l'injustice, chez un autre l'envie ou le désir de faire, ou l'indignation... ». Ce temps de « jeu » rend compréhensibles les enjeux liés aux conseils citoyens et démontre l'intérêt qu'il y aurait pour les habitants et les associations à y participer.

Après avoir fait tomber les réticences, donné l'envie d'agir, il s'agit de convaincre et d'outiller... C'est dans le cadre d'ateliers - proposés aux habitants - et des formations où sont invitées les associations, que se poursuit le travail.

## J'ai envie, mais à quoi ça sert ? Les ateliers et les formations

### Les ateliers

Invité par la collectivité à la première réunion publique d'information sur les conseils (en observateur extérieur), l'Université du citoyen (re)invite à son tour les habitants moins d'une semaine plus tard : qu'ont-ils compris sur ce nouvel outil de la politique de la ville ? Qu'en pensent-ils ? Comment voient-ils leur éventuelle implication ? C'est le premier des trois ateliers que vont lancer les bases du futur conseil citoyen. Environ une quarantaine d'habitants y participent (dix à quinze lors de chaque séance), dont une partie importante intégrera par la suite le collège habitants du conseil citoyen.

Ces trois rencontres répondent aux interrogations, lèvent des confusions (entre les conseils de quartier et les conseils citoyens par exemple...), et permettent d'explicitier les ambitions de la loi. Sans pour autant induire les habitants en erreur : « les changements ne sont pas encore perceptibles, mais la loi ouvre des nouveaux droits. Tout n'est pas décidé, ce n'est pas une participation alibi. Mais cette ouverture, comment allez-vous vous en saisir ? Comment allez-vous défendre votre parole, construire des argumentaires ? La démocratie c'est aussi cela. La loi ne fait pas de miracles, c'est une bagarre qui commence ».

Les ateliers sont animés de manière ludique, avec des outils de la démocratie participative (des quizz, des panneaux, des jeux pédagogiques et interactifs...), qui favorisent la création d'un groupe où les habitants (bénévoles) se sentent à l'aise, rassurés et motivés, dans une ambiance chaleureuse. Le chef de projet assiste à ces ateliers, pour répondre aux questions, ainsi que les associations, qui se qualifient et se préparent à prendre le relais. Pour laisser la parole libre aux habitants, les institutions ne sont pas invitées à cette étape.

### Les formations

Les deux associations impliquées dans le projet - Femmes dans la cité (FDLC), Nouvel Horizon - proposent et animent dans leur travail au quotidien une pluralité d'activités : parentalité, accès aux droits, centre aéré, activités avec la jeunesse... Quel intérêt auraient-elles à faire un pas de côté, à modifier leurs pratiques pour aborder les démarches qui impliquent l'organisation et la mobilisation collective ? Comment produire ensemble, voire aider les citoyens à s'organiser collectivement pour se faire entendre dans l'espace public ? L'enjeu des formations (4 séances) est de convaincre mais aussi de faire monter en compétence les associations sur les enjeux et techniques d'animation participative.

Le 20 avril 2015, les habitants et les associations, qui co-animent la journée, mettent en commun leur travail : quoi garder, quoi interroger encore ? Leur réflexion servira de socle à la collectivité – présente à cette rencontre – pour bâtir les conseils citoyens. Un comité de rédaction restreint, où sont présents des représentants des trois composantes (ville, habitants, salariés des associations) produit un document qui synthétise les apports de la démarche (questionnements, propositions...).

## Et maintenant ?

Le conseil citoyen est officialisé par le maire en juin 2015. Le collège habitants, composé de 18 membres (tirés au sort sur liste de volontaires) intègre une bonne partie des personnes ayant participé à la démarche. Le collège acteurs est composé d'un commerçant et de cinq associations (dont 4 ayant participé au processus lancé par l'Université du Citoyen).

Le conseil citoyen a maintenant besoin de se positionner, de faire émerger des thèmes de travail, d'oser construire ses avis dans l'autonomie donnée par la loi, en bonne intelligence avec les élus. Il a encore besoin d'être accompagné. Trop impliquée dans la vie locale l'Université du Citoyen décide de passer le relais au Centre de ressources politique de la ville de PACA et à l'ARDL (Association régionale de développement local)... Dans cette région, les structures porteuses de savoirs en ingénierie de la participation vivent en bonne entente et coopèrent volontiers, fait suffisamment rare pour mériter d'être signalé.

## Contact :

Guy-Laurent Silvestre  
glsilvestre.uc@gmail.com  
Tel : 04 94 29 72 88 / 06 26 98 15 85

## Liens :

[www.universiteducitoyen.org](http://www.universiteducitoyen.org)  
Jeu « La démocratie, comment ça marche » - jeu déposé à l'INPI  
<https://www.youtube.com/watch?v=TJKqZUQ193U>

Outils pédagogiques, panneaux à compléter sur la politique de la ville et les conseils citoyens  
<http://www.cget.gouv.fr/outils-pedagogique-universite-du-citoyen-ardl-crpv>

Rapport : Seyne- Penser la politique de la ville avec les habitants  
<http://www.universiteducitoyen.org/pageLibre00010157.html>



Intitulé :

Seyne- Penser la politique de la ville avec les habitants.

« Prendre la parole → échanger et se former pour  
comprendre → participer pour agir. »

2014-2015

*Projet co-financé par le contrat de ville de la Seyne sur Mer et par le CGET  
dans le cadre de*

**LA BOURSE NATIONALE D'EXPERIMENTATION EN FAVEUR DE  
LA PARTICIPATION DES HABITANTS**

Projet co-produit avec les associations  
Femme dans la cité et Nouvel Horizon

### Rappel des objectifs : comprendre pour agir

- Apporter des connaissances et des clés de lecture de façon ludique et interactive en matière de citoyenneté et de démocratie (au niveau étatique et local)
- Accompagner et former les habitants à émettre un avis argumenté et collectif (leurs préoccupations, attentes, interrogations et propositions) concernant leur quartier et leur ville (alimenter le futur contrat de ville), mais aussi concernant les conseils citoyens (liés aux conseils de quartiers).
- Identifier et monter en compétences les habitants pouvant s'impliquer dans les futurs conseils citoyens et conseils de quartier.

#### Objectifs liés à l'image et aux multimédias :

- Accompagner les habitants à produire des supports multimédia (type entretien avec des élus ; microtrottoir) qui permettront de mettre en image leurs réflexions et leurs idées.
- Diffuser les supports créés par les habitants plus largement, notamment via le web.

L'ensemble des travaux seront croisés et partagés avec les acteurs locaux.

**Association L'Université du Citoyen**

**SIEGE SOCIAL – Antenne Var**

31, Quai Gabriel Péri - 83500 La Seyne sur Mer

Tél. : 04 94 29 72 88 – Tél/Fax. : 04 94 31 17 04

e-mail : [ucvar@aol.com](mailto:ucvar@aol.com)

**Antenne Bouches du Rhône**

16, rue Lafon – 13006 Marseille

Tél. : 04 91 33 50 85 – Fax. : 04 91 33 69 07

e-mail : [universitedu-citoyen@wanadoo.fr](mailto:universitedu-citoyen@wanadoo.fr)

Site : [www.universiteducitoyen.org](http://www.universiteducitoyen.org)

## Préambule

Si les 1ères réunions de travail entre partenaires associatifs et avec la ville ont eu lieu dès le dernier trimestre 2014 pour prendre en compte les avancées de la ville sur la réflexion des conseils citoyens, les 1ers ateliers n'ont démarré qu'au mois de mars.

En effet, dans un souci de cohérence, notre volonté était de pouvoir mettre en œuvre la démarche dans son ensemble, or il nous fallait pour cela attendre les réponses de nos cofinanceurs, en l'occurrence les partenaires du contrat de ville.

C'est également pour cette raison et pour tenir compte du calendrier de la ville (relatif aux conseils citoyens) que nous avons étalé la période de l'action jusqu'au dernier trimestre 2015. L'arrêté fixant la composition des conseils citoyens a été pris le 22 juillet. Les réunions de démarrage des conseils citoyens ont commencé en septembre.

## Précisions sur le réajustement du projet

- Le processus initialement prévu a été peu modifié dans son ensemble. Ceci étant, le principe de construction en marchant nous a permis de nous rendre compte assez tôt que l'enjeu était moins de refaire un diagnostic du quartier que de faire comprendre aux personnes l'enjeu de cette nouvelle loi qui leur ouvrait un nouveau droit, c'est-à-dire une opportunité à saisir pour se faire mieux entendre par les pouvoirs publics.

Ainsi, nous avons décidé de consacrer plus de temps sur la compréhension de cette loi et de l'instance « conseil citoyen » qui en découle, afin de mobiliser et de donner envie aux habitants d'y participer.

- Autre ajustement : nous n'avons pu travailler sur de la mise en image car notre partenaire 13bistv spécialisé dans le multimédia a connu quelques difficultés avant l'été. Quelques temps d'échanges avaient néanmoins été organisés auprès des publics de Femme dans la cité, et quelques personnes s'étaient portées volontaires pour suivre une petite formation à la vidéo. Dans tous les cas, c'est une approche intéressante qu'il faudrait pouvoir relancer à l'avenir.

- Enfin, dans un souci de ne pas disperser nos moyens et notre énergie, nous avons décidé avec nos partenaires associatifs, le Gip Nouvel Seyne et la ville de se concentrer sur le quartier Berthe. En effet, le centre ville de la Seyne a un contexte, des réseaux d'acteurs et des enjeux très différents de ceux de Berthe, qui auraient nécessité beaucoup plus de temps. Ceci étant, la ville a fait le lien entre la démarche menée sur Berthe et celle du centre ville. De plus, des temps de regroupement ont permis aux deux conseils citoyens de se rencontrer et de travailler ensemble, en particulier les temps de formation menés par le CRPV Paca et l'ARDL.

## Déroulement du projet (description)

### Phase 1 préparatoire (janvier-mars 2015)

4 réunions ont été organisées avec nos partenaires institutionnels (ville, cucs et Etat) et associatifs (Nouvel Horizon, Femme dans la cité et 13bistv) afin de coordonner nos actions dans une approche globale et cohérente.

### Phase 2 (mars 2015)

#### **Formation sur les questions de citoyenneté et de démocratie (1jr).**

Ce 1<sup>er</sup> module de formation a été commun aux équipes des associations Nouvelle Horizon, FDLC, et la Maefe ainsi qu'aux habitants-usagers de ces structures.

Il a pris appui sur le jeu pédagogique « La Démocratie, comment ça marche » (jeu innovant déposé à l'inpi).

Le jeu a atteint les résultats escomptés et même au-delà. En effet, les 2 objectifs du jeu sont :

- mieux comprendre le fonctionnement de notre démocratie ;
- comprendre l'intérêt d'exercer son droit de vote.

Au-delà, les débats qui ont eu lieu tout au long de la journée ont soulevé une envie collective de participer davantage à la vie démocratique...

... le lien avec les conseils citoyens était fait.

A partir de là, le projet était lancé, et les habitants comme les professionnels (pas seulement les dirigeants) se sont montrés désireux de mieux comprendre et d'investir ce nouvel outil qu'est le conseil citoyen.

### Phase 3 (mars -avril)

**Cette phase a consisté à mener en parallèle 2 cycles d'ateliers : l'un avec les professionnels et l'autre avec les habitants.**

#### **1. Cycle de formation et de réflexion des « acteurs du quartier » sur le pouvoir d'agir, en particulier dans le cadre des conseils citoyens**

4 temps de formation ont été mis en œuvre avec les équipes de Nouvel Horizon et Femme dans la cité ; certains communs, d'autres par équipe (difficultés pour trouver des dates communes). Ils ont permis d'aborder :

- Les questions de démocratie participative et de pouvoir d'agir.

L'objectif était de partager une culture commune sur ces différentes notions très utilisées, mais rarement définies, expliquées.

- Les techniques et postures d'animation : « comment animer des espaces participatifs ».

L'objectif était de :

- faciliter la prise de parole des habitants, sans crainte d'être jugé, recadrer sans « casser », gérer les forts caractères, inciter les plus réservés, etc.
- passer d'une parole individuelle à une parole collective et porteuse d'intérêt général
- comment construire cette parole, l'argumenter, la distancier, dépasser les émotions, etc.

Cette séquence s'est appuyée sur un jeu de rôle pour que chacun puisse se mettre en situation.

Nous (collectivement) avons été particulièrement vigilants sur la posture des personnes, facteur essentiel pour animer une démarche participative sans chercher à influencer ou à faire « à la place ».

## ANALYSE

Ce cycle s'est avéré très utile et productif puisqu'il a permis collectivement de :

- prendre toute la mesure de l'enjeu des conseils citoyens pour l'intérêt des habitants du quartier ;
- produire des avis et réflexions mais aussi des interrogations quant à la mise en œuvre des conseils citoyens ;
- préparer la rencontre élargie du 20 avril (voir plus loin) que l'UC a co-animé avec les équipes de NH et FDLC. L'objectif était d'accompagner les 2 équipes sur une mise en situation réelle, afin d'asseoir les acquis.
- Enfin, il a également permis d'apporter des outils et de partager une culture commune sur les démarches participatives.

## 2. Cycle d'ateliers avec les habitants du quartier (3 ateliers) : « C'est quoi les conseils citoyens ? Comment pourraient-ils fonctionner ? »

Ces ateliers ont été menés en parallèle des réunions officielles de la ville et du GIP politique de la ville sur les conseils citoyens. Pour exemple, nous nous sommes appuyé sur la 1ère réunion publique menée par le GIP Nouvel Seyne le 20 mars pour informer et mobiliser les habitants et acteurs de notre démarche, et en particulier, pour les inviter sur le 1er atelier que nous avons prévu le 23 mars afin de s'inscrire sur un processus cohérent.

L'ensemble des ateliers s'est déroulé en 2 temps :

1. Un temps pédagogique sur « c'est quoi les conseils citoyens ? » / « Quelle différence avec les conseils de quartier ? » Pour se faire, nous avons constitué un petit Quiz sous la forme d'un « vrai/faux »

Par exemple : vrai/faux les CC seront présidés par un élu ?

Ce temps pédagogique a par ailleurs permis de revenir et de décrypter les informations apportées lors des réunions officielles.

2. Un temps de réflexion sur « A quoi pourrait servir les CC ? » (rôle) et « Qu'est-ce qui ferait que j'aurai envie d'y (re)venir ? »  
Ces 2 questions ont été déclinées pour affiner la réflexion.

#### ANALYSE

Outre la production de propositions (Voir synthèse sous forme de tableau en annexe), elles ont révélé que le citoyen lambda est profondément (et historiquement) ancré dans une logique représentative. Du coup, les CC qui viennent bousculer ce schéma, sont difficiles à appréhender et même déstabilisant pour certains :

« Mais s'il n'y a pas d'élu ça ne servira à rien ! On ne sera pas entendu. »

« Il faut qu'on nous dise sur quoi on va travailler. »

Nous avons petit à petit dépassé ces inquiétudes en rassurant et en expliquant, par exemple que les élus ne seront pas déconnectés de cette instance.

Mais cela montre d'une part que la loi est intéressante puisqu'avant même d'être en place, elle bouscule déjà les lignes.

Et d'autre part, qu'il va falloir du temps pour que chacun se l'approprie (citoyen, professionnel, élu) et l'utilise au mieux.

#### **D'autres temps participatifs ont été menés en parallèle par les associations Femme dans la cité et Nouvel Horizon**

En effet, outre l'implication des équipes des 2 associations dans la mise en œuvre du projet global, chaque association a mené en parallèle d'autres temps participatifs :

- Ainsi, l'association Femme dans la cité a mené divers temps de débat et d'ateliers d'alphabétisation afin de sensibiliser les personnes sur l'enjeu des conseils citoyens et, plus largement, sur l'importance d'oser prendre la parole et de confronter son avis en respectant l'opinion de l'autre.

Ces différents temps ont permis de rassurer les personnes, ce qui a conduit une partie d'entre elles à participer à la démarche d'ensemble et même à candidater pour faire partie des conseils citoyens. Une personne a d'ailleurs été tirée au sort et est aujourd'hui membre du conseil citoyen de Berthe.

- Quant à l'association Nouvel Horizon, le cycle de formation lui a permis de consolider sa jeune équipe sur les approches participatives, afin de lancer son conseil de vie avec ses jeunes adhérents (11-17ans), dans le but de coproduire les actions de l'association pour cette tranche d'âge. Les réflexions produites par le conseil de vie sont à votre disposition sur demande auprès de l'association Nouvel Horizon.



#### **Phase 4 : Rencontre élargie du 20 avril 2015 pour mettre en commun et finaliser la réflexion collective**

4 groupes ont été constitués d'environ 8 personnes suivi d'un temps en plénière pour mettre en commun et débattre.

Outils d'animation : word café et quizz (vrai/faux)

Cette rencontre a été préparée en amont avec nos associations partenaires Nouvel Horizon, Femme dans la cité, la Maefe et Citez des Talents ainsi qu'avec l'équipe du GIP Nouvel Seyne.

Elle a permis de présenter et mettre en débat l'ensemble des travaux menés en ateliers, de manière à valider collectivement les principaux points de réflexions relatifs à :

- Le rôle des CC
- La composition
- Le fonctionnement et l'animation
- L'articulation avec les partenaires du contrat de ville
- La place dans le comité de pilotage
- Les moyens

#### **Phase 5 : co-écriture d'une synthèse des réflexions afin de constituer un document de référence partagé**

Différents temps de travail ont ensuite été organisés, notamment un comité de rédaction le 21 mai avec les participants (habitants et associations), la ville et différents partenaires pour finaliser l'écriture d'un document (type charte), qui préfigurait le futur règlement intérieur et qui au-delà, permettait de poser un référentiel partagé.

Voir synthèse sous forme de tableau en annexe.

#### **Phase 6 : Officialisation des conseils citoyens**

Une réunion officielle a été organisée le 26 mai par la ville et le GIP Nouvel Seyne et co-animée avec l'UC afin de :

- présenter le rendu final des travaux participatifs menés depuis le mois de mars ;
- procéder au tirage au sort des deux collèges, à partir des candidatures déposées.

Le conseil citoyen de Berthe compte 24 membres, composés de 18 habitants, 5 associations et 1 commerçant.

Parmi ces membres, la grande majorité avait participé à au moins un temps de travail mené en amont.

Le conseil citoyen du centre ville compte 23 membres, composés de 12 habitants, 6 associations et 5 commerçants.

Monsieur le Maire a rencontré les personnes candidates et tirées au sort pour faire partie des conseils citoyens le 2 juin à l'Hôtel de ville.

La liste a été transmise à Monsieur le Préfet qui, après vérification de la compatibilité de la liste avec les principes posés dans le cadre de référence, a pris un arrêté en date du 22 juillet 2015 qui fixe la composition des deux conseils citoyens de La Seyne sur Mer.

### **Phase 7 : Passage de relais avec le CRPV Paca et l'ARDL**

Plusieurs réunions ont été organisées courant septembre avec la ville, le GIP Nouvel Seyne, le CRPV PACA et l'ARDL pour faire le point de la démarche, identifier les nouveaux enjeux et besoins des membres et ainsi passer le relais.

Pour aller plus loin dans leur implication, nous avons identifié avec la ville et le GIP le besoin d'apporter un temps de formation aux membres des conseils citoyens pour leur apporter des clés de lecture et leur permettre de mieux saisir le cadre dans lequel il s'inscrit, et de fait, jouer pleinement leur rôle au sein de leur quartier et de leur ville.

L'UC a également participé aux premières réunions des conseils citoyens en tant qu'observateur.

Par ailleurs, outre d'échanger fréquemment avec les acteurs associatifs et institutionnels du territoire, nous faisons également des points réguliers avec le CRPV Paca et l'ARDL sur l'avancée de la démarche globale, en croisant nos différents regards (intérieurs/extérieurs au territoire).

### **Perspectives**

Toujours dans cette logique d'accompagnement, l'UC est en train de rédiger en lien avec le GIP Nouvel Seyne, la ville et l'Etat, un processus d'accompagnement sur l'année 2016, afin de soutenir de façon opérationnelle les conseils citoyens sur leurs premiers pas :

Comment faire émerger des sujets (problème, idée) de la part des habitants du quartier ? Comment aller vers eux et leur demander leur avis ? Comment rester ouvert et résister à la logique de l'entre-soi ? Comment prioriser un (des) sujet ? Comment le traiter ? Quelle méthode ? Comment travailler ensemble et avec les partenaires institutionnels ? Comment mettre en place des stratégies pour être mieux entendu ? Comment prendre sa place au sein du comité de pilotage ? Quelle articulation opérationnelle avec les conseils de quartier ? etc.

Autant de questions auxquelles seront confrontés les conseils citoyens et pour lesquelles ils auront besoin d'un soutien qui leur apporte des clés de lecture, des éléments de méthode non plus théoriques mais opératoires et, surtout, sans faire à la place et en respectant l'indépendance de l'instance.